



TOUT SUR LE COMPOST

Nous ferons le point sur le principe du compost, ses avantages, inconvénients mais aussi sur les enjeux d'un tel outil dans un contexte de réduction et valorisation des déchets.

Le compost, c'est quoi?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et de bois) par des micro-organismes et petits animaux (bactéries, vers de terre) en un produit comparable au terreau : le compost. C'est un amendement organique naturel à utiliser directement dans son jardin. Le compost est un fertilisant d'excellente qualité et 100 % naturel. Il allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau.

Composter permet de réduire nos déchets (de cuisine et de jardin) et d'éviter les transports jusqu'à la déchetterie pour s'en débarrasser ([Plus d'informations sur magplantes.com](http://magplantes.com)).

Faire du compost a toujours fait partie de la nature. Ce n'est pas un principe auquel on adère. C'est l'état naturel des choses. Comme me le rappelait judicieusement Raphaëlle Groulx de chez Éco-Quartier du Plateau Mont-Royal, les anciens pratiquaient le compost en enterrant tous leurs restes dans le sol. Ici, les Premières nations conservent encore cette tradition, qui est même parfois ritualisée. Toutes les Premières nations du monde font du compost sans en savoir le nom, car leur mode de vie est beaucoup plus lié aux cycles naturels de la nature. Chez les Amérindiens, nous sommes responsables de l'état dans lequel nous laissons la terre pour les 8 générations qui nous suivront. Mais les occidentaux ont peu à peu délaissé le compostage seulement depuis l'ère industrielle. Cette pratique est de retour, **notamment dans les milieux citadins.**

les premiers compost en zone urbaine sont apparus dans les années 90. En 20 ans, cette pratique s'est démultipliée.



QUEL EST L'INTÉRÊT DU COMPOST ?

Le compost présente 2 avantages majeurs : il permet de réduire ses déchets d'ordures ménagères et de nourrir et restructurer le sol.

Réduire ses déchets	De nos poubelles sont constituées de biodéchets, soit 120kg environ par an. La totalité de ces biodéchets ne sont pas Avec un compost, on composte en moyenne 42kg déchets de cuisine et 88kg de déchets verts / an / pers Grâce à des pesées concrètes nous sommes en mesure de dire qu'un composteur en pied d'immeuble permet de diminuer la quantité de déchets produits de 40kg par personne et par an. Pour savoir ce que cela représente à l'échelle de votre immeuble : 40kg * nb de familles participantes * 2,5 (nb moyen de membre d'un foyer française)
Coût de traitement des déchets	Le coût de traitement des déchets est très variable mais a un coût important. À Paris, par exemple, la commune contribue au coût du service d'élimination des déchets assuré par le Syctom à hauteur de 97,46€ par tonne + 6,37€ par habitant. (source : http://www.syctom-paris.fr/edi/combien/comm/index.htm)
Santé	Envoyer ses déchets à l'incinérateur contribue à la production de polluants dangereux comme la dioxine. La dioxine est produite lors de la combustion de biodéchets humides à basse température ou lors de la combustion de mélange plastiques/biodéchets (=le contenu de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles)
Produire un produit de qualité	Il n'est plus nécessaire d'acheter d'engrais ou de terreau
Créer du lien	Un projet commun de compost en pied d'immeuble peut permettre de tisser du lien entre les habitants, notamment lors d'organisation d'événements (ex : première récolte).
Une démarche qui fait sens	Le compost permet la décomposition de matière organique qui sera réintroduite dans le jardin. Cette démarche fait davantage de sens que d'envoyer les biodéchets à l'incinérateur.
Avantage pour le sol	Amendement (amélioration des propriétés physiques, chimiques ou biologiques) • Fertilisant (augmentation de la productivité) • Relève de façon optimale le pH • Allège les sols argileux • Augmente le pouvoir de rétention de l'eau des sols sablonneux • Augmente la résistance au compactage, à l'érosion • Protège les végétaux contre les parasites et les maladies

QUELS SONT LES FREINS À L'INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR ?

Il existe plusieurs freins à l'installation d'un composteur, principalement psychologiques.

Freins à l'installation d'un compost	Réponses
Odeur	Un compost bien mené ne dégage pas de mauvaises odeurs, les mauvaises odeurs venant d'un déséquilibre entre les matières sèches et les matières humides. Il est assez facile de rétablir l'équilibre ne cas de problème.
Volume	dilution importante des volumes, sans avoir de ratio précis on estime que les volumes seront divisés par 3 ou 5 (entre volume apport initial et volume production de compost)
Rongeurs	Les souris ne viennent pas manger dans le compost mais seulement se mettre au chaud. Le compost n'attire pas les rats. Lorsqu'il y a des rats, la plupart du temps on se rend compte que les rats étaient présents sur le site avant l'installation du compost. Dans tous les cas, opter pour des bacs en contact direct avec le sol, de sorte à se que les rats se s'introduisent pas dans l'interstice. Il est également possible d'installer une grille entre le bac de compost et le sol (car les rongeurs viennent du dessous).
Moucheron	Les moucheron font partie de l'écosystème du compost et ont leur importance, cependant il est possible de limiter leur présence. Les bacs doivent notamment disposer d'un couvercle.
Vus	Il est possible de choisir du matériel en bois pour éviter l'effet d'une nouvelle "poubelle" dans le paysage
Retour au passé	De bonnes solutions ont été inventées par le passé, il est possible de se les approprier en les modernisant.

La réglementation

Composteur domestique :

aucune obligation à partir du moment où il est bien géré et qu'il en gêne pas les voisins (gestion odeur)

Composteur collectif :

Moins de 5 m³ (« en cours de traitement ») : pas d'obligations

De 5 à 50 m³ : Règlement Départemental Sanitaire (200 m habitation, 35 m cour d'eau, 5 m routes et chemins)

Le compost cédé (même gracieusement) doit respecter la norme NFU4405.

Exception : répartition du compost entre participants

Conditions nécessaires au fonctionnement satisfaisant d'une installation

- >> Identification structure responsable
- >> Déclaration préalable de l'installation au service urbanisme de la collectivité
- >> Supervision par une organisation compétente ou par un Maître Composteur
- >> Identification des référents locaux
- >> Distance suffisante pour éviter les nuisances
- >> Tenue d'un registre et d'un bilan annuel • Signalétique (responsables, consignes)
- >> Propreté du site
- >> Réserve de matière carbonée structurante et organisation d'approvisionnement
- >> Limitation de l'usage du compost aux seuls producteurs

Réduire ses déchets

La mise en place d'un composteur apporte une réelle solution à la gestion des déchets verts et de cuisine. Cependant, il est possible de les réduire en amont.

DÉCHETS VERTS

>>choisir des plantes à croissance lente ou prairie fleurie

>>pratiquer le paillage : utiliser vos taillis ou vos adventices (mauvaises herbes) pour faire du paillage >

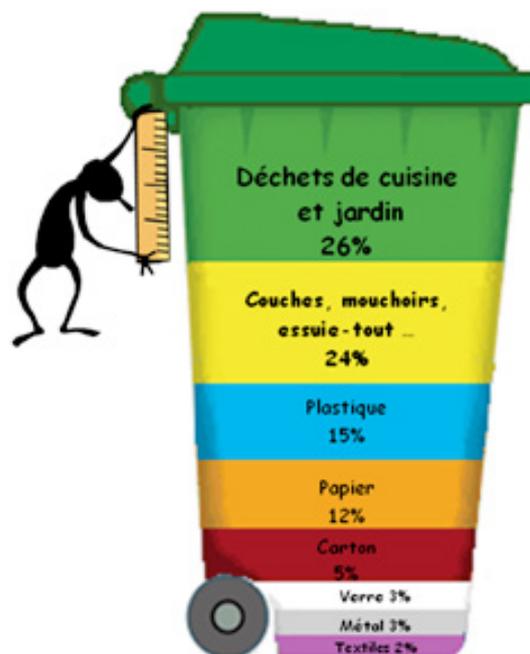
>>recouvrir le sol pour le protéger de l'évaporation ou du froid, nourrir la terre et éviter que les mauvaises herbes ne repoussent trop vite

>>envisager la tonte naturelle (moutons, ânes)

>>préférer la tonte mulching : L'herbe est coupée deux fois (la partie coupée est recoupée avant de tomber sur le sol. L'herbe ainsi coupée en petit morceau peut être laissée au sol pour les mêmes vertus que le paillage, avec en plus, la nutrition du sol car il s'agit d'éléments humides). Si vous n'avez pas de tondeuse spécifique, il suffit de retirer le bac de votre tondeuse classique et de surélever la lame (7 cm)

>>Utiliser le bois séché en bois de chauffage

>>Utiliser les déchets de jardin pour créer de la décoration (mur de bois, facsine)



DÉCHETS DE CUISINE

acheter la bonne quantité

cuisiner les restes (pudding, etc.)

cuisiner les légumes avec leur peau, c'est là que se trouve une grande partie des vitamines (attention seulement si vos légumes sont bios car la peau est l'endroit où on trouve le plus de pesticides)

nourrir les animaux (poules)

brûlage (boite de camembert, coquilles de noix)

Pour aller plus loin



FAIRE SON COMPOST

Nous vous expliquons toutes les étapes pour réaliser votre propre compost. Nous abordons les composteurs extérieur, domestique, ou en pied d'immeuble.



SITES PRATIQUES

<http://www.evous.fr/jardin/Origine-du-compost-et-du,364.html>

http://www.verslaterre.fr/pg-130-mn-2-ssmn-35-titre-Definition_et_tout_savoir_du_compostage.html